

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN27

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE 21

A l'alinéa 15, supprimer les mots : « devenues inutiles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.